



**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**

**Renseignements fournis conformément à la Convention
sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace
extra-atmosphérique**

**Note verbale datée du 22 juillet 2019, adressée au Secrétaire
général par la Mission permanente de la Fédération de Russie
auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne**

La Mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne a l'honneur, conformément à l'article IV de la Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique (résolution 3235 (XXIX) de l'Assemblée générale, annexe), de communiquer des renseignements concernant les objets spatiaux lancés par la Fédération de Russie en juin 2019 ainsi que les objets spatiaux qui ont cessé d'exister pendant cette période (voir annexe).



Annexe

Données sur les objets spatiaux lancés par la Fédération de Russie en juin 2019*

1. En juin 2019, la Fédération de Russie n'a lancé aucun objet placé sous sa juridiction et son contrôle qui, conformément à la pratique établie et à ses obligations internationales, était inscrit au Registre des objets lancés dans l'espace.
2. En juin 2019, la Fédération de Russie n'a pas lancé d'objet spatial pour le compte de clients étrangers.
3. Les objets spatiaux ci-après ont cessé d'exister en juin 2019 et n'étaient plus sur orbite terrestre le 30 juin 2019 à minuit, heure de Moscou :

2018-091A (Progress MS-10), qui a été désorbité et dirigé vers un point prédéterminé de l'océan Pacifique le 4 juin 2019 ; les fragments de l'objet spatial qui n'avaient pas brûlé ont coulé ;

2018-098A (Soyouz MS-11) dont le module de descente a atterri en un lieu prédéterminé avec les membres d'une expédition de la Station spatiale internationale le 25 juin 2019.

* Les données d'immatriculation sont reproduites telles qu'elles ont été reçues.